

COMPTE RENDU DU CONSEIL DE L'ÉCOLE DOCTORALE NORMANDE DE CHIMIE – ED NC 508

du 07 octobre 2024

Conseil tenu en visioconférence

Membres connectés : ABDALLAH Marie - Samira, BOUILLON Jean - Philippe, BOUSSELAT Ava, CARDINAEL Pascal, CHAPPEY Corinne, CÔME Ghadi, COUFOURIER Sébastien, DALLA Vincent, DEZ Isabelle, DONNIER-VALENTIN Laly, GIUSTI Pierre, GRISEL Michel, KOUKLOVSKY Cyrille, LECAMP Laurence, LECOURT Thomas, SEBBAN Muriel, SINCE Marc.

Invités : BOUÉ Tiffany, KHARMICH Alexane.

Excusés : BARAUD Fabienne , COLLOT Valérie, FONTAINE Laurent, LE FOLL Alexandra.

- Nouveaux doctorant.e.s – Annexe 1

Propositions mise au vote : FAVORABLE à l'unanimité

- Demandes d'inscription dérogatoire de thèse – Annexe 2

Question de M. GRISEL Michel : Pour les thèses bénéficiant d'une convention de cotutelle pour laquelle le pays partenaire prévoit une thèse en quatre ans, pourquoi ne pas prévoir une thèse en quatre ans sans demande d'inscription dérogatoire ?

Mme BOUÉ Tiffany en tant que gestionnaire principale de l'EDNC et gestionnaire des conventions de cotutelle internationale au sein d'UNICAEN informe que cela n'est pas possible règlementairement. Une thèse dure trois ans en France et doit faire l'objet d'une demande de prolongation pour toute année supplémentaire.

M. CARDINAEL Pascal indique que Mme MIRONOVA Veronika bénéficie d'une codirection internationale et non d'une cotutelle.

M. GRISEL demande à la direction de l'EDNC en quoi l'ED pourrait remédier à la difficulté de rédaction du manuscrit souvent évoquée pour justifier les demandes de prolongation de thèse. Mme DEZ lui indique que des formations sont dispensées. M. GRISEL pense que les directions de thèse devraient être plus présentes pour leurs doctorant.e.s à cette étape et détecter toutes difficultés.

Mme DEZ propose qu'une réflexion soit menée au niveau de l'ED pour les détecter. Avec la suppression de la soutenance à mi - parcours, il faudrait consulter les directions de thèse et les doctorant.e.s pour avoir leurs sentiments sur la question.

M. COUFOURIER demande si le CSI ne pourrait pas permettre de détecter ce type de difficulté. Il propose également qu'un item sur la rédaction et les possibles difficultés soient intégrées dans le CSI.

Mme DEZ indique que pour le moment, personne n'a le recul nécessaire sur les CSI pour savoir s'ils pourront permettre la détection de ces problèmes.

M. KOUKLOVSKY Cyrille évoque le terme de « difficulté de rédaction » comme extrêmement vague. Selon lui, cela peut vouloir dire la peur de la page blanche, le fait de passer de la pratique à la rédaction, ... De plus, il considère que le CSI ne montre pas assez de détail sur le travail de rédaction.

M. CARDINAEL, M. COUFURIER et M. GRISEL partagent son sentiment.

M. KOUKLOVSKY interroge la direction de l'EDNC : « Avez - vous conscience du temps de rédaction nécessaire ? ».

M. LECOURT Thomas lui répond : « Tout reste à construire pour répondre à cette question. Il faut créer un outil pour alerter les doctorant.e.s sur la rédaction ainsi que les directions de thèse. Les pistes pourraient être de prévoir un plan de rédaction, avoir la partie expérimentale de finaliser avant le CSI de la dernière année ».

M. DALLA considère qu'il serait bien trop lourd de lire le détail de la partie expérimentale en prévision d'un CSI. Mme DEZ souligne la difficulté que ces mesures pourraient poser pour les thèses confidentielles.

Propositions mise au vote : FAVORABLE à l'unanimité

- Demandes de coencadrement – Annexe 3

Propositions mise au vote : FAVORABLE à l'unanimité.

- Examen des sur-encadrement – Annexe 4

Mme DEZ confirme que les trois demandeurs prodiguent des encadrements de qualité avec des publications nombreuses et des soutenance de thèse dans les délais.

Propositions mise au vote : FAVORABLE à l'unanimité.

- Formations spécifiques 2024 - 2025 – Annexe 5

Mme DEZ informe le conseil que la COMUE l'a interrogé sur la nécessité de maintenir la formation d'intégrité scientifique dispensée par l'EDNC alors que la COMUE en propose une également. L'EDNC a confirmé à la COMUE que cette formation restait nécessaire car la formation dispensée par la COMUE est ouverte à peu de doctorant.e.s (Nombre de place insuffisant) et qu'elle n'était pas assez complète.

Le conseil est interrompu une dizaine de minute car un exercice incendie est déclenché à l'Université de Rouen Normandie.

Au retour des membres rouennais, M. COUFURIER demande pourquoi la formation « Hygiène et sécurité » n'est pas obligatoire au niveau de l'école doctorale.

Réponse de Mme DEZ : « Cette formation est obligatoire dans la majorité des laboratoires afin qu'elle soit adaptée aux spécificités de chaque laboratoires ».

M. GIUSTI Pierre partage l'avis de M. COUFURIER quant à l'importance de cette formation. Il s'interroge sur une possible connexion entre cette formation et la propriété intellectuelle/ Valorisation de la recherche. Mme DEZ indique qu'une formation sur ce sujet est dispensée par la COMUE et rappelle que le catalogue des formations est disponible sur le site internet de l'EDNC.

- Point sur le budget 2024 – Annexe 6

Au 30/08/2024, l'EDNC a dépensé 57,90% de son budget. Le conseil est informé que la budget 2024 sera clôturé au 30/11/2024. Le pôle financier demande que les bons de commande lui soient transmis avant le 15/11/2024.

- Bilan de la journée de l'EDNC – Document en annexe

Ce bilan est présenté par Mme BOUSSELAT Ava, membre du comité des doctorant.e.s organisateurs de cette journée pour 2024.

Le comité a dénombré une centaine de participants comprenant les doctorant.e.s, les conférenciers, des commerciaux, les membres du jury,...). Les doctorant.e.s ont trouvé 18 sponsors.

Un bilan financier de cette journée est présenté au conseil.

M. DALLA demande si les organisateurs ont rencontré des difficultés pour récupérer les fonds des sponsors. Mme BOUSSELAT lui confirme que la demande de justificatifs par certains a été impossible à satisfaire. Néanmoins, tous les sponsors ont versé les fonds promis même sans les justificatifs. Pour cette JEDNC à Caen, la récupération de certains fonds, s'est faite grâce à l'ADCOS (association propre au LCMT-UMR6507) qui a pu fournir une facture aux sponsors, et au laboratoire LCMT.

Mme BOUSSELAT rappelle les noms des lauréats des prix dispensés (communication et affiche) et présente quelques photos de l'évènement.

L'ensemble des membres du conseil félicite chaleureusement les organisateurs pour cette journée particulièrement réussie.

La JEDNC 2025 aura lieu le 26/06/2025 à l'Université Le Havre Normandie et organisée par les doctorant.e.s de l'URCOM.

- Informations diverses

- L'université de Rouen propose un projet « Ambition et Réussites ». Ce projet doit permettre à des étudiant.e.s en master 1 souhaitant poursuivre en recherche d'être parrainé.e par un.e doctorant.e en deuxième année. Le/La doctorant.e se verra octroyer 15H00 de formation par l'ED.
- Dates des réunions de rentrée des doctorant.e.s organisées par NU
- La cérémonie de remise des diplômes de doctorat 2024 aura lieu au Havre.

M. GRISEL évoque des difficultés rencontrées pour les demandes de CIFRE. Il est nécessaire de recruter un candidat avant le dépôt de demande de CIFRE ce qui laisse la candidate et l'équipe de recherche dans l'incertitude d'une possible thèse. Suite à l'évaluation d'une CIFRE, M. GRISEL a dû retravailler sur le dossier avec l'industriel et redéposera prochainement le dossier auprès de l'ANRT. Toutefois, il n'a obtenu aucune explication ni aucun détail sur ladite évaluation.

M. CARDINAEL l'informe que des accords ont été signés entre l'ANRT et certaines entreprises qui ont déjà obtenu des CIFRE afin de simplifier la procédure d'évaluation.

M. GIUSTI conseille à M. GRISEL de contacter l'ANRT par téléphone. M. GRISEL reste demandeur de toute information que les membres du conseil pourraient lui communiquer.

Fait à Caen, le 25/10/2024

Mme DEZ Isabelle

Directrice de l'ED Normande de Chimie